Envoyé en préfecture le 14/10/2024
Reçu en préfecture le 14/10/2024
Publié le
ID : 031-213102973-20241009-2024_069-DE

# DELIBERATION : N° 2024/069

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

Arrondissement de TOULOUSE

*Commune de LEVIGNAC*

Objet : **Elargissement du chemin d'Entéoulé – Achat des terrains Dumas-Rodriguez-Raffier**

Convocation du : 04 octobre 2024

Rapporteur : M. Stéphane CHARPENTIER

Nombre de Membres en exercice : 19

Le 09 octobre 2024 à 20h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur Stéphane CHARPENTIER, Maire.

Membres présents (18) : CHARPENTIER Stéphane, DE MACEDO Karine, GAILLARD David, MENQUET Céline, SFORZI Olivier, HAAS Nicole, GENSSLER Bernard, BILBAUT Mathilde, COTTIN Antoine, SCHULTZ Isabelle, SENNEGON Stéphane, FLAIG Béatrice, LECLERC Hervé, GUERIN Sébastien, GERVOT Christian, ZOLLI Daniel, CLUZEL Pascal, MARTIN Déborah.

Etaient absents excusés représentés (0) :

Membres absents excusés non représentés (0) :

Ne prend pas part au vote (01) : Mme DUMAS est sortie de la salle.

Nombre de votants : (18)

Secrétaire de séance : MENQUET Céline.

=

Envoyé en préfecture le 14/10/2024
Reçu en préfecture le 14/10/2024
Publié le
ID : 031-213102973-20241009-2024_069-DE

Vu la précédente délibération n°2019-02 en date du 11 février 2019, décidant dans le cadre de l'élargissement du chemin d'Entéoulé, de procéder à l'achat de trois portions de parcelles appartenant respectivement à Mme RODRIGUEZ Marie-Claire, Monsieur et Madame Arnaud et Melissa DUMAS et Monsieur Luc RAFFIER.

Considérant que le document d'arpentage réalisé par M. Julien PEREZ, géomètre, fait apparaître des superficies différentes par rapport aux surfaces prévisionnelles citées dans la délibération n°2019-02 du 11 février 2019, et qu'il convient de prendre en compte ces nouvelles superficies ainsi que le prix final de chaque cession dans une délibération modificative ;

Considérant que la cession pourrait désormais être effectuée selon les conditions suivantes :

| Propriétaires | Parcelles cédée | Superficie m² | Prix au m² | Montant |
|---|---|---|---|---|
| RODRIGUEZ Marie-Claire | AB 941 (ancienne parcelle 763p) | 43 | 51.00 € | 2 193.00 € |
| DUMAS Arnaud et LEJEUNE Melissa | AB 943 (ancienne parcelle 773p) | 50 | 51.00 € | 2 550.00 € |
| RAFFIER Luc | AB 835-839-764 | 24 | 1.00 € | 24.00 € |

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

**CONFIRME** sa volonté de procéder aux acquisitions des terrains cités ci-dessus.

**CONFIRME** que la Commune prendra à sa charge les frais afférents à ces acquisitions (géomètre, notaire…)

**APPROUVE** les nouvelles superficies de même que la modification subséquente du montant final de l'acquisition.

**DESIGNE** le cabinet GEBB Notaires associés (Me FERNANDEZ), sis à Lévignac, pour procéder à la rédaction des actes authentiques correspondants.

**AUTORISE** le Maire à signer l'ensemble des documents se rapportant à cette affaire, notamment les actes authentiques.

Pour : 18
Contre : 00
Abstention : 00
Ne prend pas part au vote : 01 (Mme DUMAS).

Envoyé en préfecture le 14/10/2024
Reçu en préfecture le 14/10/2024
Publié le
ID : 031-213102973-20241009-2024_069-DE

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.
Ainsi fait et délibéré le 9 octobre 2024
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

**La secrétaire**
**Céline MENQUET**

MAIRIE DE LEVIGNAC-SUR-SAVE
31530 Haute-Garonne

**Le Maire**
**Stéphane CHARPENTIER**

Le Maire informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : http://www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 14/10/2024
Reçu en préfecture le 14/10/2024
Publié le
ID : 031-213102973-20241009-2024_069-DE